

Q.—Est-ce qu'une pensionnaire, madame Brown, a jamais menacé d'appeler la police, si l'on ne traitait pas les enfants d'une autre façon? R.—Pas que je sache.

Q.—En êtes-vous sûre? R.—Oui.

INTERROGATOIRE DE LA SOEUR MARY JUSTINA PAR M. MCCARTHY.

Interrogée par M. McCarthy, la soeur Mary Justina déclare être membre de l'Ordre depuis 28 ans, et se trouvait à Ste. Marie-du-Lac depuis le mois de mai 1917. Auparavant, elle avait été un an et demi à Belleville. Elle y était lors de l'arrivée de la soeur Basil, mais pas lors de son départ. Elle connaissait la demanderesse depuis 28 ans, pendant lesquels elles avaient été de très intimes amies; de fait la soeur Basil était sa meilleure amie. Tout avait bien marché avec la soeur Basil, jusqu'à l'arrivée du P. Mea, au mois de novembre. On lui demanda d'aller loger chez le curé, et pas au couvent. Elle en fut fâchée et abattue pendant quatre ou cinq jours, et n'assista pas aux exercices. Elle prenait ses repas irrégulièrement, et n'adressait la parole qu'au témoin. En mars, elle eut une altercation avec la Mère Gabriel. J'étais seule dans la cuisine; quand la demanderesse entra, et, se plaçant droit devant moi, me dit: "Soeur Mary Justina, quand le téléphone sonnera, prévenez-moi et ne dites pas que je suis absente." Je lui répliquai de répondre au téléphone elle-même. "Je n'en ferais rien, dit-elle, c'est votre ouvrage." "Soeur Basil, repartis-tu, c'est assez d'ordres de vous, je n'en recevrai plus dorénavant," et je me baissai pour prendre quelques plats. Elle me dominait de sa hauteur. Je la frappai avec deux doigts. Voilà tout.

Q.—A-t-elle saigné du nez? R.—Oui. J'en ai été si surprise que je ne savais plus ce qui s'était passé. Elle entra dans le réfectoire et laissa couler le sang par terre. Cinq minutes après, j'y entrai à mon tour, et me mis à genoux, en disant: "Ma Soeur, je suis peinée du fond du coeur, mais pourquoi m'avoir tant tourmentée?" "Je ne vous ai pas tracassée," reprit-elle. Je montai avec elle pour voir ce que je pouvais faire, mais elle refusa mon aide. Le téléphone sonna, elle y répondit, puis elle entra dans la cuisine: "Regardez mes yeux, dit-elle, et souvenez-vous." Nous restâmes ensemble ensuite, et je n'ai jamais essayé depuis de lui faire du mal, et nous redevîmes quand même bonnes amies.

Q.—Y eut-il des ordres donnés de ne pas lui parler? R.—Pas de mon temps.

Q.—Plus tard? R.—Oui.

Q.—Sur l'ordre qu'on lui donna de monter dans sa chambre, y alla-t-elle? R.—Je ne sais pas.

Q.—Que savez-vous du P. Mulhall? R.—Il fit une enquête.

Q.—Avez-vous été punie? R.—Oui. Il m'a fallu baiser les pieds de sept religieuses et faire des excuses à la Mère générale.

CONTRE-INTERROGATOIRE PAR M. TILLEY.

Q.—Avez-vous reconnu votre faute en présence de la soeur Basil? R.—Non.

Q.—Vous frappez quelqu'un et vous vous en excusez auprès d'une autre? R.—C'est la règle.

Q.—Quand vous a-t-on punie? R.—Au mois d'avril 1917, après le départ du P. Mulhall.

Q.—L'histoire eut lieu en mars. Vous étiez vive? R.—Je l'étais cette fois-là.

Q.—Avez-vous entendu la déposition de la soeur Basil à ce sujet? R.—Oui, la première partie était tout-à-fait vraie.

Q.—Tout d'abord la soeur Basil et la soeur Gabriel n'étaient-elles pas bonnes amies? R.—Oui, jusqu'au voyage de la soeur Gabriel à Kingston, il n'y eut pour ainsi dire pas de froissement.

Q.—Mais après il y eut un notable changement? R.—Certainement.

Q.—Qui dura? R.—Tant que j'étais là.

Q.—Durant tout ce temps-là on lui parlait rarement? R.—C'est vrai. Je lui parlais toujours et lui passais certaines choses.